



Conseil en tant que locataire concernant mes droits

Par **marion62223**, le **13/03/2012** à **20:13**

Madame, Monsieur,

Je vous contacte car je suis locataire d'un appartement depuis juillet 2011 et il y a quelques semaines, j'ai reçu une facture de plus de 145e dite de "régularisation des charges 2011". Or, on me demande de payer des factures qui sont antérieures à mon arrivée (installation TNT en janvier 2011 et réparation de la grille électrique en mars 2011). Le propriétaire a-t-il le droit de me demander de payer ces factures ? (même 6/12ème) Comment puis je faire valoir mes droits?

En outre, nous payons plus de 40e par mois pour l'entretien des lieux communs et sorties des poubelles: pouvons nous demander au propriétaire de faire cela nous même étant donné que le prix est exorbitant au regard de la nature réelle de la prestation (la dame sort effectivement les poubelles et lave vite fait le local pas plus de 5 minutes par semaine).

Je vous remercie grandement de répondre à mes interrogations.

Bien à vous.

Mlle GABALA